



Réponse commune de Monsieur le ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur Xavier Bettel, de Madame la ministre de la Santé et de la Sécurité sociale Martine Deprez, de Monsieur le ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme Lex Delles et de Monsieur le ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité Serge Wilmes à la question parlementaire n°2378 du 26 mai 2025 des honorables Députées Sam Tanson et Joëlle Welfring

- 1. Monsieur le Ministre, peut-il détailler les démarches entreprises par le gouvernement luxembourgeois pour contester la prolongation de la durée de vie de Tihange 3 ?*
- 2. Le gouvernement a-t-il été informé en amont par les autorités belges de leur intention d'étendre l'exploitation d'autres réacteurs au-delà de 2035 ? Dans l'affirmative, à quelle date cette information a-t-elle été communiquée, et par quel canal ?*
- 3. Le gouvernement a-t-il officiellement exprimé son opposition auprès des autorités belges à la construction de nouveaux réacteurs nucléaires ? Le cas échéant, quand est-ce que cette communication a eu lieu, et par quel canal ? Monsieur le Ministre peut-il également fournir des précisions sur le contenu d'éventuels échanges à ce sujet ?*

Le gouvernement luxembourgeois n'a pas été consulté en amont de la décision du gouvernement belge concernant les réorientations de sa politique nucléaire.

Conformément à l'accord de coalition 2023-2028, le gouvernement a exprimé une position critique à l'égard des orientations belges en matière d'énergie nucléaire. Depuis l'adoption, en séance publique du 13 février 2025, de la motion de la Chambre des Députés relative à ces nouvelles orientations, cette position a été réitérée à plusieurs reprises auprès des autorités belges.

Le 11 mars 2025, lors de la réunion des Premiers ministres de l'Union Benelux à Senningen, le Premier ministre Luc Frieden a soulevé cette question auprès de son homologue belge, le Premier ministre Bart De Wever. Le 12 mars 2025, le ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur Xavier Bettel a également abordé le sujet avec son homologue belge lors d'un entretien bilatéral. À ces occasions, les membres du gouvernement luxembourgeois ont rappelé, conformément à l'accord de coalition, la demande de fermeture des centrales nucléaires à risque, notamment celles de Tihange et Doel. Ils ont également fait référence à la motion précitée qui exprime l'opposition à toute prolongation de la durée de vie notamment du réacteur Tihange 3, ainsi qu'à la construction de nouveaux réacteurs nucléaires à proximité du Luxembourg.

Il convient de noter que les mêmes positions ont été réaffirmées lors de la Commission mixte belgo-luxembourgeoise de sûreté nucléaire, qui s'est tenue le 3 avril 2025 au Luxembourg.

Le gouvernement veille aussi à ce que le Luxembourg soit associé, conformément à la convention d'Espoo, aux évaluations environnementales et enquêtes publiques relatives à la construction de nouveaux réacteurs et à la prolongation de la durée de vie de réacteurs existants.

Luxembourg, le 25 juin 2025

Ministre des Affaires étrangères et du
Commerce extérieur

(s.) Xavier Bettel